



# Actualités du Réseau

## Créer une culture éthique dans le domaine de la réglementation des cellules souches : parcours d'une stagiaire

**Par Nevicia Case, postdoctorante, Faculté de droit, Université de l'Alberta**

Je suis actuellement postdoctorante et je travaille sous la direction du professeur Ubaka Ogbogu. Mes travaux portent sur les questions éthiques, juridiques et sociétales associées à la médecine régénératrice. Ils sont plus précisément axés sur les injustices épistémiques que crée la dominance de l'occident sur les connaissances scientifiques et visent à aider le Canada à tirer des leçons des processus qui permettent aux pays de l'hémisphère Sud de développer des thérapies à faible coût. Je mène également des recherches sur les expériences que vivent les participants/patients, les promoteurs et les responsables des autorités de réglementation au cours du développement au Canada des thérapies qui utilisent les propres cellules souches des participants/patients.



Mon parcours de stagiaire peut s'apparenter à celui d'une cellule souche pluripotente induite, dans la mesure où mes possibilités de développement sont également illimitées. En septembre 2022, après avoir terminé mes études supérieures en sciences cognitives, j'ai entrepris mon stage postdoctoral dans le domaine des cellules souches. J'étais alors novice en la matière. Mon apprentissage accéléré sur les questions éthiques, juridiques et sociétales soulevées par la médecine régénératrice a été facilité par l'accompagnement du professeur Ogbogu et par les possibilités de formation offertes par le Réseau de cellules souches (RCS). Depuis 2001, le RCS a investi 148 millions de dollars dans la recherche sur les cellules souches au Canada. Grâce à ce soutien, les chercheurs en cellules souches ont réalisé des avancées importantes dans plusieurs spécialités médicales, dont le cancer du sein, la régénération musculaire et le diabète de type 1.



L'engagement du RCS envers les stagiaires est attesté par les cours, les bourses et les possibilités de voyage qu'il a offert à plus de 6 400 stagiaires. Ces possibilités de formation ont permis à des stagiaires de faire progresser rapidement leurs connaissances et leurs compétences, de développer des réseaux professionnels et de se préparer à intégrer le marché travail.

De septembre 2022 à janvier 2023, j'ai suivi le cours de littératie réglementaire organisé par le RCS en collaboration avec [weCANreg](https://www.weCANreg.ca). Cette formation m'a familiarisée avec le cadre réglementaire appliqué par Santé Canada concernant la médecine régénératrice. L'application et l'approfondissement de ces connaissances ont directement profité à mes recherches. Chose plus importante encore, ce cours de littératie réglementaire m'a donné les outils et les ressources nécessaires pour poursuivre mon apprentissage et mes recherches.



En 2023, de nombreuses opportunités se sont présentées à moi en amont et pendant les Réunions Till & McCulloch (TMM) du RCS à Toronto. Lors de cet événement, j'ai présenté une affiche sur un article récemment publié par M. Ogbogu et moi-même sur les [expériences et les perspectives des patients relatives à leurs thérapies basées sur leurs propres cellules souches](#). En ma qualité de membre du comité des communications des stagiaires du RCS, j'ai également co-animé une séance portant sur les questions éthiques, juridiques et sociales soulevées par la médecine régénératrice. Dans le cadre des travaux de planification des objectifs stratégiques du RCS pour la période 2025-2030, j'ai eu l'occasion de servir de scribe pendant une séance stratégique destinée aux chercheurs principaux. Par la suite, j'ai été interviewée sur mes recherches postdoctorales en vue d'une prochaine conférence de la série Les cellules souches depuis le canapé. J'ai également eu le privilège d'être présidente junior d'une séance plénière sur les défis scientifiques et éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans la recherche et les soins cliniques.

Ayant eu la chance de profiter de ces possibilités de formation et de développement professionnel sur une période très concentrée, je suis maintenant prête à assurer la relève et à aider le RCS à bâtir l'avenir de la recherche sur les cellules souches au Canada. En m'appuyant sur mon expérience antérieure dans le domaine de la recherche sur la santé mentale, j'ai animé une table ronde virtuelle sur la santé mentale pour les élèves de 9e et 10e année de partout au Canada, une activité parrainée par le RCS et organisée par [Parlons sciences](#). Je fais également partie de l'équipe organisatrice de Parlons cellules souches d'Edmonton, un événement qui vise à susciter l'intérêt des élèves du secondaire pour la recherche et les carrières dans le domaine des cellules souches.

Pour terminer en beauté l'année 2023, une année d'immense croissance pour moi au sein du RCS, j'ai participé à un panel qui abordait les défis et les possibles solutions associés à l'accès et à l'abordabilité des thérapies cellulaires et géniques au Canada dans le cadre d'un événement du [Comité parlementaire sur la recherche en santé](#) tenu à Ottawa. Comme c'est le cas pour de nombreux stagiaires, les thérapies cellulaires et géniques émergentes qui quittent le confort de leurs laboratoires pour entrer dans le monde réel sont confrontées à des obstacles qui menacent leur réussite. Mon intervention lors de ce panel portait sur les obstacles réglementaires qui continuent de poser des risques importants au regard de l'impact social que peuvent avoir ces thérapies, en particulier dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la capacité de fabrication, de l'accès des patients et de l'accessibilité financière ([Conseil des académies canadiennes, 2020](#)).

J'ai également abordé les principaux axes d'intervention qui permettraient de faire évoluer notre système actuel, notamment :

1. Réformer la réglementation sur la propriété intellectuelle afin d'encourager la création de collaborations scientifiques plus ouvertes;
2. Décentraliser la fabrication pour mieux se rapprocher des points de service et améliorer l'accès des patients aux traitements, en particulier dans les régions éloignées;
3. Harmoniser le financement public des thérapies cellulaires et géniques dans l'ensemble des provinces et territoires au Canada afin d'assurer un accès plus équitable.

Le RCS investit pour atténuer ces risques, notamment en formant la prochaine génération des chercheurs du secteur des cellules souches, y compris ceux et celles qui se spécialisent dans les questions éthiques, juridiques et sociétales associées.

Sans le soutien généreux du RCS et son engagement ferme envers la formation des stagiaires, je n'aurais pas pu, en l'espace d'un an, passer du stade d'une novice en littératie réglementaire à celui d'une intervenante apte à sensibiliser un public de parlementaires et de responsables de la santé sur les questions d'accessibilité et d'abordabilité soulevées par les thérapies cellulaires et géniques. Je suis impatiente de continuer d'aborder les questions qui se situent à l'intersection névralgique de la science et de la société et j'encourage mes collègues stagiaires à rester ouverts aux opportunités qui les mettent au défi et qui les propulsent sous les feux de la rampe.

